



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Acquisition du parc de Kerduchat propriété du Centre Hospitalier du Centre Bretagne

DEL-2018-107

Numéro de la délibération : 2018/107

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 10/12/2018

Date de convocation du conseil : 04/12/2018

Date d'affichage de la convocation : 04/12/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN.

Étaient absents : Mme Annie GUILLEMOT, Mme Véronique RISSEL, M. Eddy RENAULT.

Acquisition du parc de Kerduchat propriété du Centre Hospitalier du Centre Bretagne

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Le Centre Hospitalier du Centre Bretagne est propriétaire du parc de Kerduchat et des anciennes serres de l'IME. Le Centre Hospitalier du Centre Bretagne, par délibération du conseil de surveillance en date du 28 juin 2017, est prêt à céder cet espace de 54 787m² avec ses dépendances à la ville pour un euro symbolique.

L'EPSMS Ar Stêr qui gère aujourd'hui les lieux dans le cadre d'une convention de gestion ne souhaite plus entretenir les espaces en raison de son affectation future dans l'ancienne école René Guy Cadou. En outre, l'acquisition de ces espaces par la ville s'inscrit pleinement dans les réflexions et les projets du dossier Cœur de ville avec la création d'un poumon vert.

Nous vous proposons :

- D'acquérir l'espace naturel de Kerduchat de 54 787 m² et les anciennes serres de l'IME au prix de 1 euro ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer l'acte administratif à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 décembre 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Plan de masse

Parc de Kerduchat

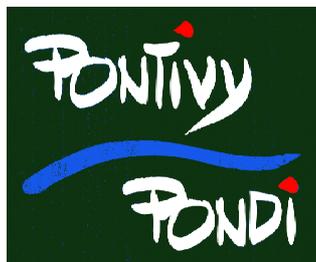


1:2 000

0 7,5 15

Mètres





Plan de situation

Parc de Kerduchat



1:15 000

